

# Comment éviter une charge de travail excessive dans le cadre de l'enseignement à distance ?

Un accompagnement pédagogique à distance nécessite une adaptation des pratiques d'enseignement pour garantir aux élèves une continuité dans leurs apprentissages. Afin de répondre à leurs besoins et d'éviter une surcharge de travail pour tous, le professeur est amené à réfléchir autrement que pour une séance en présentiel.

## 1. MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ADAPTÉES EN DISTANCIEL

Avant toute chose, le professeur s'assure de disposer des éléments dont il aura besoin pour la communication (coordonnées des élèves, accord auprès des familles, identification des difficultés matérielles).

Pour gagner du temps et faciliter les apprentissages, **les outils les plus efficaces sont ceux connus** et déjà utilisés par les élèves. Le professeur veillera toutefois à s'assurer du respect des données personnelles de chacun.

**1.1. Une coordination avec les professeurs** des autres matières, le PP et le CPE est essentielle. Elle permet d'harmoniser la charge de travail des enseignants et des élèves.

Il est donc nécessaire de restructurer le temps autour de nouvelles activités et de rendez-vous (virtuels ou numériques) **en élaborant un calendrier hebdomadaire** (ou sur quinzaine en lycée) pour la classe.

Le professeur renseigne ce calendrier en précisant les modalités de travail préconisées (synchrones ou asynchrones), leurs objectifs, leur durée et les modalités (activité individuelle et/ou collective). **La charge de travail** demandée à un élève est ainsi anticipée et contrôlée sous le regard de ce dernier qui peut s'organiser et mieux l'endosser.

### 1.2. Modalités de travail

Les modalités de communication sont clairement choisies au regard des **objectifs visés** (apport de notions, suivi individuel ou en groupe, besoin d'interaction de la part des élèves, etc.). Deux temporalités complémentaires s'offrent aux enseignants :

**1.2.1. Les temps pédagogiques synchrones** (tous les élèves sont connectés en même temps) permettent :

- d'aborder de **nouvelles notions** et/ou présenter une méthodologie, des outils, etc. (prévoir un support numérique pour fixer l'attention des participants), faire un retour collectif d'un travail donné initialement, etc.
- des **échanges** entre élèves, élèves/professeur (portant sur la non compréhension d'une notion, les besoins de compléments d'information, etc.)
- **d'expliciter des attendus** : d'une activité, d'une évaluation...

**En amont**, les élèves ont des supports à leur disposition : diaporama, capsule vidéo ou encore texte de synthèse leur permettant de prendre connaissance du thème et d'amorcer une réflexion.

**1.2.2. Les temps pédagogiques asynchrones** (temps de travail personnel, temps de communication différés via des forums de discussion ou d'échange de mails...) permettent :

- de travailler seuls ou en collaboration entre élèves,
- de récupérer ou d'héberger des fichiers ou des ressources,
- de poser des questions à l'enseignant, etc.
- de libérer l'enseignant afin qu'il dispose d'un temps pour d'autres sollicitations pédagogiques.

Quel que soit le **mode de communication** choisi, un temps **d'échange personnalisé** entre le professeur et les élèves est nécessaire afin de garder un lien avec eux, de les accompagner y compris de manière différenciée et de leur apporter des explications en fonction des besoins.

### Exemple de mise en application du travail synchrone et asynchrone :

1. Envoyer le cours ou les pages du manuel concernées en amont.
2. Proposer un temps de classe virtuelle d'environ 20 min le lendemain : exposé de la notion à travailler, des axes de travail, du rendu attendu (en groupe, individuel, le format, les consignes), les modalités d'évaluation et fixer la prochaine date de la classe virtuelle. Prévoir un format papier pour les élèves non connectés.
3. Laisser les élèves travailler à distance soit seuls, soit à plusieurs pour réaliser les tâches indiquées par le professeur. Eventuellement, recenser les questions et les difficultés rencontrées dont les élèves pourraient faire part durant ce temps.
4. Organiser une deuxième classe virtuelle (au moins trois jours après la première) de 20 à 30 mn pour échanger avec les élèves sur les difficultés rencontrées et proposer des pistes de correction en pensant toujours au format papier pour les élèves non connectés.
5. Fixer les modalités de production finale et d'évaluation, récupérer les travaux des élèves selon un calendrier adapté à la difficulté de la tâche et aux conditions de travail de chacun. La restitution peut être programmée dans le délai d'une semaine en collège, voire deux en lycée.

## 2. CLASSE VIRTUELLE

La classe virtuelle permet entre autres, de conserver **des étapes clés d'interactions** au cours des apprentissages (entre pairs/entre professeur et élèves).

Une classe virtuelle permet :

- d'apporter une information importante et explicite, sans noyer les élèves sous un flot de renseignements.
- d'apporter une réponse à une question récurrente ou à une difficulté rencontrée.
- d'organiser des échanges entre les élèves sur une problématique.
- d'élaborer une synthèse de travaux réalisés auparavant en asynchrone.
- de fixer des jalons pour des travaux futurs.

**Les classes virtuelles** de la journée doivent être intégrées au calendrier hebdomadaire et ne devraient représenter au maximum qu'un tiers du temps quotidien du travail des élèves pour l'ensemble des disciplines. Elles sont aussi pertinentes dans le cadre d'un travail différencié et interactif avec un petit groupe d'élèves.

## 3. APPRENDRE A APPRENDRE

Le distanciel est un moment privilégié pour **développer l'autonomie** de l'élève dans son travail personnel.

Les activités proposées peuvent favoriser :

- la planification du travail,
- le questionnement de l'élève, pour le rendre curieux de ce qu'il est amené à apprendre,
- la mise en activité de l'élève, sa prise de responsabilité,
- ses capacités à s'entraîner à recommencer, à répéter, à remobiliser pour apprendre,
- l'explicitation, l'argumentation, l'esprit critique,
- l'autoévaluation, la compréhension de ses erreurs,
- le tutorat entre élèves.

**Grâce à ses activités, l'élève peut apprendre en apprenant à s'organiser et à équilibrer sa charge de travail.**